



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
a inscrit

L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques

sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité
sur proposition de la Croatie, Chypre, la France, la Grèce, l'Italie, la Slovénie, l'Espagne et la Suisse

*L'inscription sur cette liste contribue à assurer une meilleure visibilité du patrimoine culturel immatériel,
faire prendre conscience de son importance et favoriser le dialogue dans le respect de la diversité culturelle*

Date d'inscription

28 novembre 2018

La Directrice générale de l'UNESCO